

# ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SPECIALISTES EN PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL.

DÉCLARATION AU JO - 141<sup>e</sup> année. – N° 23 du Samedi 6 juin 2009.

1296 - \* Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SPECIALISTES EN PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL. INTERNATIONAL SOCIETY OF PSYCHODYNAMICS OF WORK SPECIALISTS.** *Objet:* établir des liens entre des professionnels de la santé au travail de différents pays en vue d'échanger des expériences et d'établir des comparaisons internationales sur la clinique et sur les pratiques notamment, en organisant des réunions scientifiques pour les praticiens et chercheurs en psychodynamique et psychopathologie du travail ; maintenir des liens entre les pratiques dans le champ de la santé mentale au travail, de la psychodynamique et la psychopathologie du travail, en veillant au respect des principes déontologiques de l'intervention sur le terrain et des règles à la profession de clinicien du travail ; fédérer les efforts des chercheurs dans différents pays et aider à la diffusion des connaissances grâce à des publications dans des revues scientifiques spécialisées reconnues ; contribuer à développer à la fois les enseignements universitaires, post-universitaires et les moyens de formation des partenaires dans le domaine de la santé mentale au travail référant leur pratique au corpus scientifique de la psychodynamique et de la psychopathologie du travail ; et plus généralement exercer toute activité concourant à la réalisation de son objet.

*Siège social:* 41, rue Gay Lussac, 75005 Paris.

*Date de la déclaration:* 14 mai 2009.

## MEMBRES FONDATEURS ET TITULAIRES DE L'AISPDT :

Christophe DEJOURS  
Selma LANCMAN  
Louise SAINT-ARNAUD  
Laerte SZNELWAR  
Michele TOMAMICHEL  
Seiji UCHIDA  
Michel VEZINA

## MEMBRES ACTIFS :

Marie ALDERSON  
Laura CAMARA LIMA  
Christophe DEMAEGDT  
Francilene DE MELO E SILVA  
Jacinthe DOUESNARD

Valérie GANEM  
Isabelle GERNET  
Heliete KARAM  
Leda LEAL FERREIRA  
Anne MARCHÉ-PAILLÉ  
Marie PAPINEAU  
Jacques RHÉAUME  
Duarte ROLO  
Micheline SAINT JEAN  
Pierre Yves THERRIAULT

## MEMBRES CORRESPONDANTS :

Isabelle RUELLAND

## STATUTS DES FUTURS MEMBRES :

**TITULAIRES** : professionnels de l'intervention en psychodynamique du travail et engagés dans la diffusion universitaire et post-universitaire de la discipline.

**ACTIFS** : professionnels justifiant d'une expérience dans le champ de l'intervention en psychodynamique du travail.

**CORRESPONDANTS** : professionnels, praticiens et chercheurs utilisant couramment la psychodynamique du travail dans leur pratique de métier.

**CHERCHEURS-ASSOCIÉS** : chercheurs et universitaires non praticiens-spécialistes de psychodynamique du travail, ayant par leurs recherches et leurs publications dans leur propre champ disciplinaire, apporté une contribution notoire à la discussion interdisciplinaire avec la psychodynamique du travail ou à la diffusion des connaissances en clinique et psychodynamique du travail, dans la communauté scientifique.

## COMMENT DEVENIR MEMBRE ? :

Pour présenter votre candidature à l'AISPDT vous devez envoyer :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- un parrainage par deux membres de l'Association (listes ci-dessus)

Votre candidature est à adresser à : Madame le Pr Selma Lancman : lancman@usp.br